

## AVIS DE CHANGEMENT DES PREMIERS ADMINISTRATEURS

Les premiers administrateurs sont nommés par le demandeur et exercent leurs fonctions jusqu'à la première assemblée générale annuelle (AGA) de l'association condominiale. Ne pas utiliser le présent formulaire pour aviser d'un changement d'administrateurs survenant après la première AGA; utiliser plutôt le formulaire 10. Après les AGA suivantes, utiliser le formulaire 16.

Nom de l'association condominiale (ex. Association condominiale de Whitehorse n° 95)			
<b>1. Nom</b>			
<b>2. Les personnes suivantes ont été nommées premiers administrateurs de l'association condominiale</b>			
Date d'entrée en vigueur AAAA / MM / JJ			
Nom du premier administrateur			
Adresse postale	Ville/Localité	Terr./Prov.	Code postal
Nom du premier administrateur			
Adresse postale	Ville/Localité	Terr./Prov.	Code postal
Nom du premier administrateur			
Adresse postale	Ville/Localité	Terr./Prov.	Code postal
<b>3. Premier(s) administrateur(s) sortant(s) de l'association condominiale</b>			
Date d'entrée en vigueur AAAA / MM / JJ			
Nom du premier administrateur			
Nom du premier administrateur			
Nom du premier administrateur			

**4. En date de la signature ci-après, les premiers administrateurs de l'association condominiale sont :**

Nom du premier administrateur			
Adresse postale	Ville/Localité	Terr./Prov.	Code postal
Nom du premier administrateur			
Adresse postale	Ville/Localité	Terr./Prov.	Code postal
Nom du premier administrateur			
Adresse postale	Ville/Localité	Terr./Prov.	Code postal

Le registrateur des titres de biens-fonds n'est pas obligé de s'assurer que la liste des administrateurs ou l'avis de changement des administrateurs sont exacts (*Loi de 2015 sur les condominiums*, alinéa 199d)).

**Signature(s)**

Date d'entrée en vigueur AAAA / MM / JJ	
<b>Souscription par une personne</b>	
Signature du demandeur	Nom (en lettres détachées)
<b>Souscription par une personne morale</b>	
Dénomination sociale de la personne morale	
Signature du signataire autorisé	Nom (en lettres détachées)
Poste	
Signature du signataire autorisé (si plus d'une est requise)	Nom (en lettres détachées)
Poste	

Les renseignements personnels fournis aux présentes sont recueillis en vertu de l'alinéa 15c)(i) de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* (LAIPVP), ainsi qu'en vertu de la *Loi de 2015 sur les condominiums*, de la *Loi de 2015 sur les titres de biens-fonds* et des règlements d'application de ces deux lois, dans le cadre des activités menées par le Bureau des titres de biens-fonds, notamment la constitution de condominiums, l'enregistrement de titres de biens-fonds et la tenue de registres publics. La LAIPVP ne vise pas l'information contenue dans les registres publics du Bureau des titres de biens-fonds; toute personne a le droit d'examiner les renseignements contenus dans ces registres publics et d'en faire des copies ou d'en tirer des extraits. Si vous avez des questions relativement à la collecte de vos renseignements, veuillez les adresser au registrateur adjoint des titres de biens-fonds au 867-667-5612 ou (sans frais au Yukon) au 1-800-661-0408, poste 5612.